



19 février 2008

## Circulaire\*

Circulaire de la Secrétaire générale adjointe à la gestion

Destinataires: Les membres des délégations et les fonctionnaires du Secrétariat

Objet: **Premier jour d'émission – 6 mars 2008 : timbres et dépliants de collection annuelle de la série « Espèces menacées d'extinction »**

### Timbres commémoratifs

1. Le jeudi 6 mars 2008, l'Administration postale de l'Organisation des Nations Unies (APNU) procédera à l'émission de 12 timbres représentant des espèces animales menacées d'extinction. Il s'agit du seizième jeu de timbres de la série intitulée « Espèces menacées d'extinction », qui s'échelonne sur plusieurs années et que l'APNU a lancée le 3 mars 1993 pour attirer l'attention sur la nécessité de protéger des espèces aux quatre coins du monde. Cette année, la série porte sur diverses espèces marines, et les timbres faisant l'objet de la présente émission ont été conçus par M<sup>me</sup> Suzanne Duranceau (Canada).



New York :

Valeur – 0,41 dollar

Espèces représentées :

*Arctocephalus pusillus* (otarie  
à fourrure géante)

*Tubastraea coccinea* (tubastrée orange)

*Hippocampus reidi* (hippocampe  
à long nez)

*Eschrichtius robustus* (baleine grise)

\* Date d'expiration : 6 avril 2008.



2. Cette série sera constituée de 3 feuilles de 16 timbres en valeurs de 0,41 dollar, 1,00 franc suisse et 0,65 euro. Quatre espèces menacées d'extinction figureront sur chaque feuille.

(Valeur équivalente en dollars des États-Unis : 1,00 franc suisse = 0,89 dollar; 0,65 euro = 0,96 dollar, sous réserve de la fluctuation des taux de change.)



Genève :  
Valeur – 1,00 franc suisse

Espèces représentées :  
*Odobenus rosmarus* (morse)  
*Platygyra daedalea* (corail cerveau)  
*Hippocampus bargibanti* (hippocampe  
pygmée)  
*Delphinapterus leucas* (béluga)



Vienne :  
Valeur – 0,65 euro

Espèces représentées :  
*Mirounga angustirostris* (éléphant  
de mer du nord)  
*Millepora alcicornis* (corail de feu)  
*Hippocampus histrix* (hippocampe  
épineux)  
*Physeter catodon* (grand cachalot)

### Dépliants de collection annuelle pour 2008 consacrés aux espèces menacées d'extinction

3. Les dépliants de collection annuelle pour 2008 contenant des exemplaires neufs des timbres uniques seront également émis par l'APNU le jeudi 6 mars 2008.

4. La collection annuelle de 2008 sera présentée dans un album spécialement conçu qui comportera une page pour chacune des 12 espèces illustrées. Les descriptifs seront donnés en allemand, en anglais et en français, et chaque timbre sera entouré de superbes photographies thématiques. Il est à noter que la série consacrée aux espèces menacées d'extinction ne figurera pas dans les albums de la collection annuelle qui paraîtront plus tard dans l'année.

5. Les timbres ne seront pas apposés dans l'album, mais des emplacements seront prévus à cet effet et des pochettes transparentes seront fournies.

### Dépliant souvenir annuel avec triple oblitération

6. Le dépliant souvenir 2008 de la collection de timbres consacrés aux espèces menacées d'extinction comprenant des timbres dont la valeur est libellée dans les

trois monnaies, l'APNU a pris des dispositions spéciales pour que les philatélistes puissent se le procurer avec les timbres fixés et oblitérés à New York, Genève et Vienne, selon le cas, à la date du premier jour d'émission (6 mars 2008).

7. Tant que durera la série de timbres consacrés à des espèces menacées d'extinction, l'APNU continuera d'offrir de triples oblitérations pour la collection annuelle de cette série.

### **Cartes maximum**

8. L'APNU émettra, le 6 mars également, sa vingt-neuvième série de cartes maximum, qui en comptera trois, soit une pour chaque bloc de quatre timbres d'un seul tenant. Sur le modèle des années précédentes, chacune sera ornée de photographies des espèces illustrant les timbres du bloc d'un seul tenant. Les blocs de timbres d'un seul tenant seront apposés sur la carte et oblitérés le premier jour d'émission dans chaque bureau de l'APNU. La carte maximum oblitérée « United Nations – New York » sera vendue 2,04 dollars, et celles oblitérées à Genève et à Vienne seront vendues respectivement 3,97 et 4,23 dollars. Du fait de la mise en place dans les trois bureaux, en 2008, de la nouvelle structure tarifaire unifiée, les prix des trois cartes maximum sont maintenant soumis aux fluctuations monétaires.

9. L'APNU vendra les cartes simples (non timbrées) 0,25 dollar.

### **Enveloppes en soie – série limitée**

10. L'émission de la série 2008 de timbres consacrés aux espèces menacées coïncidera avec la tenue à Madison Square Garden, du 6 au 9 mars, de la grande foire philatélique Postage Stamp Mega Event. Pour marquer cet événement, l'APNU a produit une série limitée d'enveloppes en soie. Les timbres représentant l'*Arctocephalus pusillus* (0,41 dollar), l'*Hippocampus bargibanti* (1 franc suisse) et le *Physeter catodon* (0,65 euro) seront apposés sur les enveloppes et porteront l'oblitération de leur bureau d'émission. Ces enveloppes se vendront 3,95 dollars, jusqu'à épuisement des stocks.

### **Renseignements pratiques**

11. Pour la commodité des philatélistes, l'APNU mettra en vente au Siège des enveloppes premier jour préalablement affranchies et oblitérées à New York, Genève et Vienne, mais uniquement au cachet officiel premier jour de l'APNU. Les membres des délégations et les fonctionnaires pourront se procurer ces articles le jeudi 6 mars aux endroits suivants :

a) Comptoir de vente de l'APNU, au 1<sup>er</sup> sous-sol du bâtiment de l'Assemblée générale, de 9 heures à 17 heures;

b) Comptoir de vente temporaire situé dans le hall du Secrétariat, du côté est, le long des vitrages, entre la cafétéria et le kiosque à journaux, de 9 heures à 16 heures.

12. On pourra se procurer les oblitérations premier jour au point de vente temporaire du Service postal des États-Unis situé à proximité de la Librairie de l'ONU, au 1<sup>er</sup> sous-sol du bâtiment de l'Assemblée générale, de 9 heures à 17 heures.

13. Des renseignements sur les timbres de l'ONU sont disponibles sur Internet, à l'adresse suivante : <http://unstamps.un.org>.

---